

CAUSES	EVENEMENT	CONSEQUENCES	DOMAINE
<p>A St Martin de Crau, le 7 Aout 2009, une fuite est détectée vers 7 h 15 sur un pipeline transportant du pétrole brut (40 pouces de diamètre, PMS de 40 bar, année de construction 1972) constitué de tubes roulés soudés. Un garde de la réserve naturelle de la Crau donne l'alerte et l'exploitant déclenche son PSI et coupe la vanne amont située à 13 km.</p> <p>Les secours, ainsi que divers services administratifs arrivent sur les lieux à 8 h 30 : ils établissent un périmètre de sécurité et posent des merlons sur le site. Des reconnaissances aériennes sont effectuées.</p> <p>C'est une rupture au niveau de la soudure longitudinale qui est à l'origine de l'accident se traduisant par un geyser de 3 à 4 m de haut.</p> <p>La préfecture met en place une cellule de suivi à 11 h 15. La secrétaire d'État à l'écologie se rend sur place à 16 h 30.</p>	<p style="text-align: center;">RUPTURE DE PIPELINE TRANSPORTANT DU PETROLE BRUT</p>	<p>ENVIRONNEMENTALES</p> <p>La rupture du pipeline entraine un rejet de 3000m³ de pétrole brut sur 5 ha sur un site Natura 2000 au sein de la réserve où vivent plusieurs espèces protégées.</p> <p>Des sondages montrent que le pétrole s'infiltré à une profondeur de 40 cm. Des traces d'hydrocarbures, à proximité du point de rupture, ont été décelées au début du mois de septembre sur certains piézomètres.</p> <p>-----</p> <p>PERTES FINANCIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perte d'environ 3000m³ de pétrole brut. - À la fin novembre 2009, la société exploitant le pipeline a transporté 46 000 t de terre souillée sur un site agréé de dépollution à Bellegarde (Gard). <p>L'ensemble des opérations est estimé à 500 K€.</p> <p>-----</p> <p>DEGRADATION DE L'IMAGE</p> <p>L'événement a fait la une dans la presse régionale. Il est toujours d'actualité y compris en Europe.</p>	<p>SOL</p>